



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Agriculture : budget

Question écrite n° 6322

Texte de la question

M. Marius Masse attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'éventuelle diminution de plus de 16 p. 100 de la ligne budgétaire 42-23, article 10 de son ministère, destinée au soutien de l'animation en milieu rural. Une telle restriction, si elle devait avoir lieu, mettrait en péril le fonctionnement des foyers ruraux de France et compromettrait les objectifs qu'ils développent pour le maintien d'un tissu associatif vivant en milieu rural. La vocation principale de ce mouvement étant d'assurer l'animation culturelle en milieu rural et donc de favoriser son développement, il souhaite que celui-ci soit financé au niveau national. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir maintenir la ligne budgétaire « animation rurale » du budget primitif au niveau de 1993.

Texte de la réponse

Les propositions du ministère de l'agriculture et de la pêche pour la loi de finances 1994 et les débats parlementaires ont permis de maintenir les crédits du chapitre 43-23 destinés au soutien des activités associatives au niveau de ce qui avait été voté lors de la loi de finances initiale 1993. Par ailleurs, face aux enjeux que pose l'évolution du monde rural, le ministère de l'agriculture et de la pêche s'apprête à engager une large concertation avec les mouvements associatifs pour définir de nouvelles perspectives, mais également de nouvelles règles pour mieux organiser la coopération entre les associations et les pouvoirs publics. Ces mesures devraient conforter le rôle fondamental des associations dans le développement rural comme acteurs de la vie sociale et culturelle et porteuses d'innovation, voire de diversification des activités économiques.

Données clés

Auteur : [M. Masse Marius](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6322

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 1993, page 3269

Réponse publiée le : 10 janvier 1994, page 122